

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0015432

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8047 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AÏCHA EL ASAS KHALID Date de naissance : 01/11/1961

Adresse :

Tél. : 0648485824 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BENI DRA NEZHA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Amétropie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

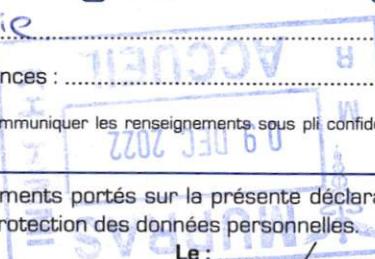
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 Nov 2022		K Dr Khalid BANINE OPHTALMOLOGISTE El Moudjib Tachfine El Aouira Tunisie N° 6 Casablanca	1000 DT Dr Khalid BANINE OPHTALMOLOGISTE El Moudjib Tachfine El Aouira Tunisie N° 6 Casablanca	Dr Khalid BANINE OPHTALMOLOGISTE El Moudjib Tachfine El Aouira Tunisie N° 6 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
OPTIQUE MOUSSEAU Opticien Ophtalmométriste Bd. E. Bel-Air, n° 7 Hay Mohammadi Casablanca Pharmacie MAYMOU Dr Omar TAHRI	   29/11/22	   F 2 100,00 f 180,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

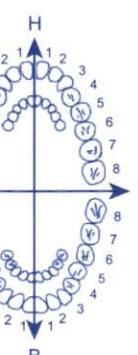
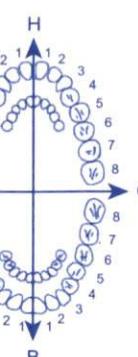
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khalid BANINE

Ophtalmologiste

- Chirurgie de la cataracte (phako)
- Strabisme - Glaucome - Voies lacrymales
- Angio laser - Correction optique (LASIK)



الدكتور خالد بنين

اختصاصي في طب وجراحة العيون

- جراحة الجلالة - الجول - مسالك الدموع

- داء الزرق - تصوير أوعية الشبكة - الليزر

- تصحيح البصر لايتك

Casablanca, le

29 NOV 2022

الدار البيضاء، في

BOUT DRA MEZMA

35,70

TOBRADEX COLLYRE

1 gtt x 3/j

(7,5)

54,40

TOBRADEX POMMADE

1 application le soir

(7,5)

90,70

OPATANOL COLLYRE

1 gtt x 2/j

(2x) 7,5

180,80

Praticien: HAYMOUMA
Dr Omar TAHRI
05 23 40 42 98
Bd. Gé. Kellermann 4 - Sétif

OPTIQUE MOUSSAOUI
Opticien Optométriste
Bd. E, Bloc 106, N° 7
Hay Mohammedia-Casablanca
02 60 34 39 00 / 06 69 00 97 85

Dr Khalid BANINE
OPHTHALMOLOGISTE
Le Bd Ibn Tachfine et Ibn Al Adraa
Résidence Fatima Zahra II, 3ème étage, N°6 - Casablanca
Tél : 05 22 61 22 22

Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn Al Adraa El Mourakouchi
Résidence Fatima Zahra II, 3ème étage, N°6 - Casablanca
(au dessus de ACIMA et BMCE) - Tél : 05 22 61 22 22

زاوية شارع ابن تاشفين وشارع ابن العزراء المراكشي
إقامة فاطمة الزهراء II الطابق 3 رقم 6 - الدار البيضاء
فوق أسماء (BMCE) - الهاتف: 05 22 61 22 22

E-mail : kbanine@gmail.com

TOBRADEX®
POMMADE OPHTALMIQUE
0,3/0,1%
Boîte de 1 tube de 4,5 g PPV: 54,40 DH
Laboratoires Sotherna Bouskoura
AMM N° 455/18 DMP/21/NRO

6 118001 070602
690206 MA

6 118001 070596

Laboratoires Sotherna Bouskoura
Tobradex® 0,3/0,1% collyre en suspension, 5 ml
AMM N°: 524/ 13 DMP/ 21/ NTO
Boîte de 1 flacon,
PPV : 35,70 DHS

406835 MA



6 118001 070442

Laboratoires Sotherna Bouskoura
Opatanol® 1mg/ml collyre en solution
Flacon de 5 ml
AMM Maroc N° 96R1/10 DMP/21/MAJ
PPV : 90,70 DHS

407253 MA



OPTIQUE MOUSSAOUI

Opticien Spécialiste

Bloc Kodia 106 Bd. E N° 7 Bis,
El Hay Mohammedi - Casa
Tél : 06 69 00 97 85
05 22 60 3439
Patente : 32825428



نظارات مساوي

أخصائي في النظارات البصرية
بلوك الكدية 106 - الحي المحمدي
الرقم 7 مكرر - الحي المحمدي

الهاتف : 06 69 00 97 85
05 22 60 3439
الباتننا : 32825428

30 4815

MOUSSAOUI Abdssamad
INPE:095012357

Ordonnance de M. le Docteur : Khalid Banihi

N° de nomenclature

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D : $(30 - 0,6) + 0,50$ O.G : $(23 - 0,25) + 0,10$	PRES	O.D : + 2,00 O.G : + 2,00
------	---	------	------------------------------

FOURNITURE

Monture : optique

1000,00

Verres : D'origine Anti-reflet
 $\phi 70$ et D'origine

750,00

Etuis : Blanc $\phi 61$

710,00

Total : Deux Mille Cinq Cent DH F 2500,00 f

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le 02/12/2022

M. ou Mme : Bouaidra NEZNA

OPTIQUE MOUSSAOUI
Opticien Autométriste
Bd. E. Bloc 106, N° 7
Hay Mohammedi-Casablanca
20343-GSM: 06 69 00 97 85